

ENSEIGNEMENT

Suppression massive de postes...

Et préparation d'une nouvelle loi d'orientation sur l'école.

Si l'année scolaire arrive peu à peu à sa fin, les enseignants restent attentifs aux projets du gouvernement. Les 21 et 28 mars, comme l'ensemble des travailleurs, les enseignants ont voté massivement pour les listes présentées par le PS et le PCF contre Chirac, contre sa politique et celle de son gouvernement, soutenue par sa majorité UMP-UDF. Le gouvernement s'attaque aujourd'hui aux enseignants en annonçant des suppressions massives de postes et en préparant une future loi d'orientation sur l'école.

De la « suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux »...

Le ministre Sarkozy l'a confirmé : suppressions massives de postes aux concours, non remplacement d'un départ à la retraite sur deux afin de diminuer le nombre de fonctionnaires de moitié. Ceci est valable aussi pour l'enseignement.

Ainsi, en mars, le Recteur de l'Académie de Versailles avait confirmé la suppression de 342 postes de titulaires remplaçants (les « T.Z.R . ») en plus de ceux qui seront supprimés suite aux départs de ces remplaçants par le biais des mouvements internes de mutations. Le gouvernement et le recteur utilisent des contractuels ou des vacataires, développant l'emploi précaire dans l'Enseignement public. La suppression de 5500 postes aux concours de l'enseignement (soit 30% !) va contribuer à multiplier encore davantage les contrats précaires, tout en accentuant la pression sur les enseignants titulaires afin de les contraindre à effectuer le remplacement des collègues absents. Cette mise en cause du statut de certifié, d'agrégé est. inacceptable !

Le 25 mai, les syndicats ont organisé une journée d'action sur la question des postes et de la décentralisation. Mais à aucun moment, ils ne se sont prononcés pour le retrait immédiat des mesures de suppression de postes ni pour le retrait du projet de loi sur les responsabilités locales organisant le transfert des TOS aux collectivités locales. C'est ce qui explique la faible mobilisation des enseignants.

Il faut rappeler que les enseignants s'étaient engagés massivement dans le combat pour le retrait des réformes des retraites et de décentralisation au printemps 2003. Mais le refus des directions syndicales d'appeler à la grève générale est allé de pair avec leur politique de « négociation » des plans de « réformes (retraites, décentralisation). C'est ce qui a permis au gouvernement de faire voter la loi Fillon en juillet 2003 ; c'est ce qui lui permet aujourd'hui de faire voter celle sur la décentralisation.

Le combat contre les réformes implique de combattre contre ce gouvernement. En mars, les jeunes enseignants aux côtés des autres travailleurs ont cherché à lui infliger une défaite politique : Chirac, son gouvernement, sa majorité UMP-UDF ont été battus. Si Chirac est toujours en place, si son gouvernement peut continuer à porter des coups contre les acquis des enseignants et de tous les travailleurs, contre l'école, ce n'est pas parce que les enseignants n'ont pas envie de se battre. Les jeunes capétiens, les jeunes agrégés (stagiaires ou récemment nommés) n'ont pas passé les concours pour effectuer leur service sur deux établissements (collège et lycée) à 2 heures de trains de leur domicile. Ils n'ont pas passé les concours pour enseigner le Français en collège et compléter leur service par des « activités ».

Les jeunes enseignants, comme l'ensemble des travailleurs, sont confrontés à un problème politique majeur: comment faire pour chasser Chirac, en finir avec sa politique ? Chirac ne peut rester en place que grâce au soutien des dirigeants du PS, du PCF et des organisations syndicales qui acceptent de discuter des plans du gouvernement, qui participent à l'élaboration des « réformes ». Le combat pour la défense des revendications, c'est le combat pour imposer aux dirigeants des syndicats, du PS, du PCF qu'ils rompent immédiatement avec Chirac, qu'il cessent de négocier les réformes du gouvernement et qu'ils reprennent les revendications des enseignants : aucune suppression de postes (incluant les postes de TZR : ceux-ci devraient être réservés à des volontaires avec une indemnité spécifique) ;

- **remplacement poste par poste de tous les départs à la retraite ;**
- **création massive de postes aux concours ;**
- **défense inconditionnelle du statut !**
- ...

...à la préparation de la loi d'orientation sur l'école

Le gouvernement s'appuie de plus, sur le fameux « Grand débat sur l'éducation » mis en place par Luc Ferry pour avancer dans la mise en cause des programmes, des disciplines et des statuts. Le grand débat avait pour but d'associer les syndicats et les enseignants eux-mêmes aux objectifs du gouvernement. Des enseignants, des parents ont manifesté leur hostilité à la mise en cause de la laïcité, et de la gratuité, à la mise en cause du droit à l'enseignement pour tous ?. Mais la faible participation des enseignants, et ce en dépit non seulement du refus de la direction du SNES et de la FSU d'appeler au boycott, mais de leur appel à participer, montre la méfiance, voire le rejet ces concertations dont l'objectif est d'associer les syndicats et les enseignants eux-mêmes à l'élaboration et à la mise en place de ses plans.

« *Si le débat reflète correctement ce que pensent les Français, le gouvernement en tiendra compte* » avait annoncé Thélot, le président de la commission mise en place par le gouvernement. Aujourd'hui, le ministre Fillon s'appuie sur ces « résultats », sur les « sondages » organisés (y compris par la direction de la FSU) pour justifier la poursuite de la réforme du collège.

Il n'est bien entendu pas question de rétablir les heures d'enseignement supprimées en français, mathématiques...(dès la classe de 6^{ème}). Le projet de nouvelle troisième prône la « *diversification accrue* » des enseignements, ce qui laisse se profiler la bi-valence des enseignants la transformation de certains enseignements (musique, arts plastiques, ...) en « activités ». Les programmes seront complètement revus pour laisser place à une partie d'enseignements obligatoires, « *visant à l'acquisition d'une culture commune* » (sic) et d'autres enseignements au choix, comme les langues, y compris régionales et la « *découverte professionnelle* ». Concernant les matières obligatoires, les élèves pourront opter soit pour une seconde langue vivante, soit pour trois heures de « *découverte professionnelle* ». Ainsi certains élèves cumuleront six heures de « *découverte professionnelle* ». Le tout accompagné d'une nouvelle diminution d'horaires pour tous : une demi-heure en physique, une autre en technologie.

L'objectif du gouvernement, c'est de soumettre dès la troisième les élèves aux entreprises. La direction de la FSU est pour la diversification ; quant à la direction du SNES, elle s'estime « *favorable à ce dispositif, qui permet de garder le collège pour tous tout en diversifiant les parcours* ». C'est nous plonger dans la gueule du loup. Approuver la diversification c'est accepter la dévalorisation des enseignements, la polyvalence et c'est développer l'apprentissage, l'entreprise devenant « un lieu de formation » et aller plus loin encore dans la destruction des lycées professionnels. Les syndicats sont d'ores et déjà conviés à la prochaine étape de la « concertation », au conseil supérieur de l'Éducation le 24 juin.

La défense des programmes, des statuts, des corps implique que les dirigeants syndicaux cessent de discuter des « réformes » du gouvernement et déclarent dès à présent qu'ils exigent le retrait immédiat de ce projet.